RIASEC : Ec

K1401
DIRECTEUR / DIRECTRICE D'ADMINISTRATION CENTRALE

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Cadre de direction des services centraux de l'Administration
- Haut-commissaire
- Inspecteur général / Inspectrice générale de l'Administration
- Secrétaire général / Secrétaire générale de ministère

Définition

Le directeur d'administration centrale dirige, sous l'autorité du ministre, une administration en définissant les orientations stratégiques et en pilotant, au plan national, la mise en œuvre d'une politique publique dans le cadre d'un programme.

- Participe à la définition et à la conception des politiques des pouvoirs publics
- Met en œuvre les décisions du gouvernement
- Assure la préparation des projets de loi ou de décrets
- Coordonne les actions de l'Etat dans les services déconcentrés (en région, dans les départements)
- Peut contrôler et évaluer la mise en œuvre des politiques des pouvoirs publics

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible sur concours de la fonction publique d'Etat (Catégorie A) avec un Master (Master professionnel, diplôme de grandes écoles, etc.), complété par une expérience professionnelle auprès de l'Administration de tutelle.
Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est obligatoire.

Certifications et diplômes :

- Manager des institutions et des affaires publiques
- Manager en ingénierie des politiques publiques
- Master mention politiques publiques

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Piloter la stratégie globale de l'administration en cohérence avec les orientations gouvernementales
- Assister un Ministre dans l'orientation et l'élaboration de la politique des pouvoirs publics et dans la conduite des affaires du Ministère
- Traduire une orientation politique en dispositifs opérationnels
- Définir et déployer une politique de développement durable — Transition écologique
- Veiller à l'application des directives gouvernementales
- Définir des objectifs et des indicateurs d'un programme budgétaire

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Innover dans les méthodes de gestion et d'organisation
- Expliciter une politique gouvernementale auprès des autorités et du public

Développement économique

- Diriger un service public
- Représenter sa direction et organiser un travail en réseau avec les acteurs internes et externes, en milieu national et international
- Innover dans les méthodes de contrôle budgétaire

Management, Social, Soin

- Animer, orienter et coordonner l'activité des services déconcentrés et des établissements publics placés sous la tutelle du ministre

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Concevoir des orientations stratégiques en cohérence avec les autres directions de l'administration centrale et les autres ministères
- Etablir des partenariats stratégiques internationaux
- Adapter le mode de gouvernance au contexte et à l'objet de l'action publique
- Assurer l'articulation entre gouvernance et pilotage opérationnel
- Documenter un problème public
- Identifier les parties prenantes d'un problème public
- Adapter l'organisation aux changements technologiques et sociétaux
- Négocier avec les partenaires institutionnels et les autres ministères
- Assurer la transparence et la redevabilité de l'administration
- Préparer des projets de loi ou de règlements pour le Gouvernement et élaborer des documents de présentation pour le Parlement
- Vérifier le respect de la réglementation et de l'utilisation des fonds publics
- Assurer le suivi des réglementations en vigueur
- Planifier et exécuter les budgets annuels
- Gérer les budgets et les prévisions financières

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Encourager l'innovation responsable — Transition écologique
- Elaborer des recommandations stratégiques basées sur l'analyse des données
- Communiquer sur l'action publique
- Gérer les relations avec les médias, les partenaires et les autres services

Développement économique

- Coordonner les directions d'un Ministère ou d'une administration et répartir les activités entre les responsables de service
- Définir la politique et les orientations générales d'une organisation
- Mettre en place des solutions d'amélioration de la performance
- Surveiller les indicateurs clés de performance pour ajuster les stratégies
- Evaluer l'impact financier des décisions stratégiques
- Optimiser les processus administratifs pour améliorer l'efficacité
- Mobiliser une vision stratégique et d'anticipation
- Elaborer ou contribuer à l'élaboration du rapport annuel de performances relatif au programme mis en œuvre en signalant le cas échéant les difficultés rencontrées et en proposant des mesures correctrices appropriées

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Management, Social, Soin

- Animer et piloter des cadres de direction, des responsables de services déconcentrés et des établissements publics placés sous son autorité
- Animer les réunions de direction et les comités stratégiques
- Prévenir et résoudre les conflits
- Encourager l'innovation au sein des équipes
- Encourager l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies
- Initier des transformations, mobiliser autour du projet et s'assurer du respect des engagements
- Mettre en oeuvre les actions de transformation nécessaires aux changements — Transition écologique — Transition numérique
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Animer le dialogue social
- Conseiller le pouvoir politique dans les modalités d'action en gestion de crise
- Concevoir et déployer des outils d'évaluation

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Mettre en place des stratégies de gestion de crise
- Déterminer des mesures correctives
- Maîtriser les performances et les risques des programmes
- Gérer l'aménagement du territoire

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Incarner les valeurs de l'Etat et du Service Public
- Animer des commissions
- Rendre compte de l'action conduite à l'élu exerçant la responsabilité politique
- Décider et agir dans la complexité et l'incertitude, hiérarchiser les priorités, accueillir l'imprévu et réorienter son action si nécessaire

Savoir-être professionnels

- Etre force de proposition
- Faire preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit
- Avoir l'esprit d'équipe

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Comptabilité publique
- Défense nationale
- Développement économique
- Finances publiques
- **Gestion budgétaire**
- Administration centrale
- Politique extérieure
- **Politiques publiques**
- Gestion des relations gouvernementales
- **Veille sur les évolutions des politiques gouvernementales**
- Maîtrise des enjeux géostratégiques mondiaux
- Fonctionnement des institutions nationales et européennes
- Outils de pilotage et d'exercice de la tutelle

Normes et procédés

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Code général de la fonction publique
- Législation sociale
- Organisation territoriale de la République
- Suivi des évolutions législatives
- Droit communautaire

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- Possibilité de télétravail
- Travail en mode projet

Horaires et durée du travail

- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Lieux et déplacements

- Zone européenne
- Zone internationale
- Zone nationale

Publics spécifiques

- Travail avec des organisations ou partenaires internationaux

Statut d'emploi

- Fonctionnaire

Types de structures

- Organisme public

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail